

COMMUNE DE
GERMIGNY L'EVEQUE
77910

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE **MEAUX**
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Tél : 01.64.33.01.89
Fax : 01.64.33.86.66
courriel : mairie@germignyleveque.fr

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 077-217702034-20260910-2026_45GERM1-DE

Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 10 septembre 2026

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à vingt heures
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Evêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
3 septembre 2026

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - MERLIN Bruno - DANET Céline - CASCALES Rodolphe - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - SAGUI Abdelkader - ZITOUNI Lydie - FLAMENT Jonathan- RIBOT Valentin - CHAUME Bénédicte

Absents excusés : Mme DUBREUIL Joëlle – Mme LEFRANCOIS Véronique – Mr SALAMONE Célestin – Mme ZOETEMELK Danièle

Pouvoirs : Mme DUBREUIL Joëlle à Mme DANET Céline – Mme LEFRANCOIS Véronique à Mme RISPINCELLE Josiane – Mme ZOETEMELK Danièle à Mr MERLIN Bruno

Secrétaire de séance : Mme DANET Céline

2026-40 Mise à jour des tarifs de location des barnums, tables et chaises

Madame le Maire propose au conseil une mise à jour des tarifs de location des barnums, tables et chaises.
Actuellement le matériel est tarifé comme suit :

- barnum de taille 3 m x 6 m au montant de 100 €
- barnum de taille 3 m x 3 m au montant de 65 €
- table à 3 € l'unité
- chaise à 1 € l'unité

A compter du 10 septembre 2026, le matériel sera loué selon la tarification ci-dessous :

- un barnum 3 x 6 m à 100 €
- un barnum 3 m x 3 m à 65 €
- une table à 8 €
- une chaise à 2 €

Après en avoir en délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal **ACCEPTE** la nouvelle tarification ci-dessus à compter du 10 septembre 2026 pour la location du matériel barnums, tables et chaises.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Germigny l'Evêque, le 10 septembre 2026



Le Maire
Aline MARIE-MELLARE